



# Rapport d'activités 2016-2017

## Site Natura 2000

### Posidonies de la Côte Palavasiennne



# Préambule et sommaire

Vous trouverez, dans ce document bilan, destiné aux membres du Comité de pilotage (COFIL) et à l'ensemble des acteurs du territoire, les éléments techniques, financiers et administratifs de l'animation du site Natura 2000 pour les années 2016-2017. L'ensemble des actions prévisionnelles pour 2018-2019 y sont également présentées, ainsi qu'un point d'actualités sur le site.

## Sommaire

<u>Préambule et sommaire</u>	2
<u>Site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasiennne</u>	3
<u>Objectifs et stratégies de gestion</u>	4
<u>Actions 2016-2017</u>	5
<u>Perspectives 2018-2019</u>	22
<u>Gestion administrative et financière</u>	23
<u>Projets et actualités du site</u>	10



# Site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasiennne

Situé dans la partie la plus septentrionale du golfe du Lion, le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasiennne occupe une grande partie du golfe d'Aigues-Mortes. Il couvre une vaste étendue marine de 10 830 hectares depuis la côte jusqu'aux 2 milles marins au large.

Cinq communes sont concernées par ce site : Frontignan, Villeneuve-les-Maguelones, Palavas-les-Flots, Mauguio-Carnon et La Grande-Motte. Ce site a été proposé par la France à l'intégration au réseau écologique communautaire Natura 2000 au titre de la Directive « Habitats Faune Flore » du 21 mai 1992.

D'un point de vue écologique, il s'agit d'une grande étendue marine bordant une intéressante zone de lagunes, où l'on observe des touffes discontinues de Posidonies, ainsi que des zones sableuses et rocheuses relativement riches en espèces marines, formant des mosaïques d'habitats complexes. Cette côte est visitée par le grand dauphin (*Tursiops truncatus*), qui fréquente ces eaux peu profondes du plateau continental et du talus, ainsi que la tortue caouanne (*Caretta caretta*) (cf. Tableau 1). Ce site Natura 2000 correspond à l'un des trois sites à herbiers à posidonies du Languedoc-Roussillon. D'autre part, il est en relation étroite avec l'étang de Mauguio (FR9112017 « Etang de Mauguio ») et les étangs Palavasiens (FR9110042 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »), cette unité écologique très vulnérable forme un ensemble sans équivalent dans le domaine Méditerranéen.

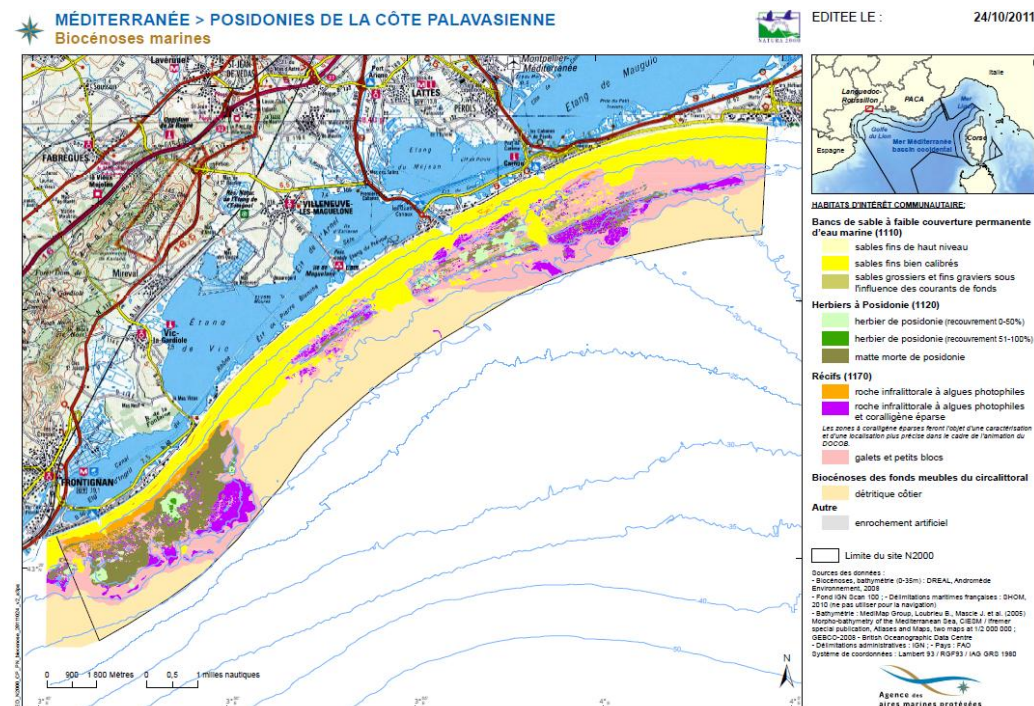


Tableau 1 : Récapitulatif des habitats et biocénoses marines présente sur le site Natura 2000

Biocénoses et types de fonds marins	Surface en ha	Surface en %	Enjeux
Herbiers à Posidonies (1120)	210 ha	1,94 %	Très fort
Coralligène (1170 -14)	699,93 ha	6,46 %	Fort
Roche infralittoral à algues photophiles (1170-13)	288,90 ha	2,67 %	Fort
Sable fin de haut niveau (1110-5)	76,51 ha	0,71 %	Faible
Sable fin bien calibré (1110-6)	2 845,51 ha	26,27 %	Faible
Sable grossier et fin gravier sous influence des courants de fonds (1110-7)	140,88 ha	1,30 %	Faible
Détritique côtier	3 483,46 ha	32,16 %	/
Enrochement artificiel	10,23 ha	0,09 %	/
Galets et petits blocs	2 500,72 ha	23,09 %	/
Matte morte de Posidonie	1 449,46 ha	13,38 %	/



# Objectifs et stratégies de gestion

L'animation du site Natura 2000 «Posidonies de la côte palavasienne» est structurée autour de 6 grandes thématiques de gestion dans lesquelles viennent s'imbriquer les objectifs de développement durable (ODD) prévus dans le Docob.

Chacun de ces ODD disposent d'un label :

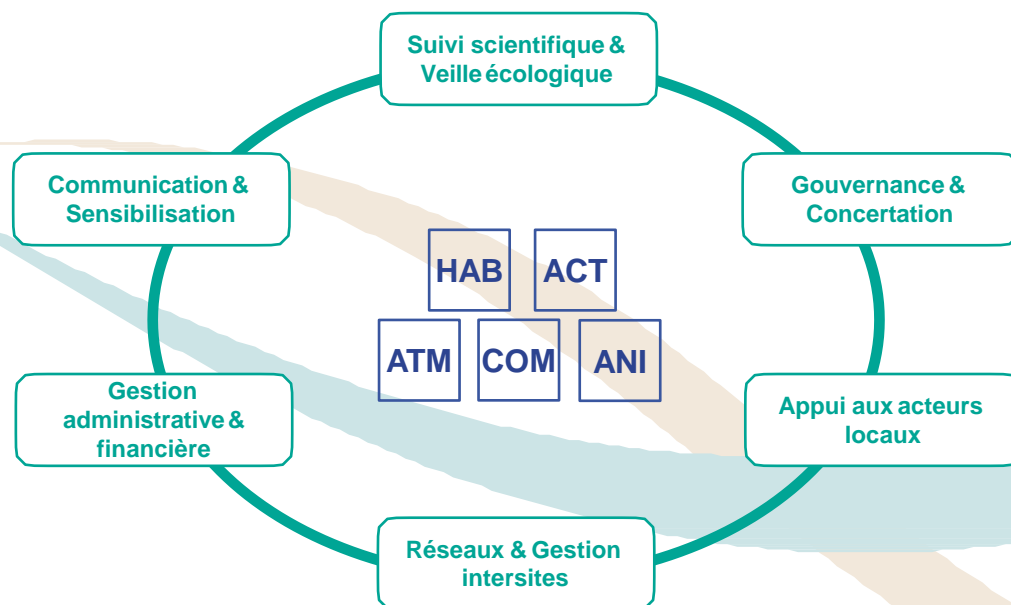
**HAB** : Concerne l'acquisition de connaissances et le suivi des habitats et des espèces Natura 2000.

**ACT** : Concerne les usages et les activités socio-économiques en lien avec le site Natura 2000.

**ATM** : Concerne l'articulation des démarches terre-mer pour une meilleure cohérence dans la gestion du littoral.

**COM** : Concerne la communication et la sensibilisation des actions aux enjeux et à la richesse du site Natura 2000

**ANI** : Concerne l'animation et la mise en oeuvre du Docob





## Suivi scientifique & veille écologique

HAB 1.2 .A

# Appliquer la méthode d'analyse de risque de dégradation des habitats et des espèces d'IC par les engins de pêche maritime professionnelle

**Echelle :** région LR/ façade

Med/national

**Site :** Posidonie de la côte palavasienne

**Antériorité de l'action :** 2014

**Investissement :** 45 000 € (niveau régional)

**Temps :** 6 mois temps plein (échelle régionale) (CRPMEM)

10 jrs d'encadrement (AFB)

**Espèces et habitats concernés :**

- Posidonies (1120)
- Coralligène (1140-14)

**Objectif :** Evaluer le risque de dégradation des habitats par les engins de pêche professionnelle et proposer le cas échéant des mesures de réduction de pression.

**Description :** La méthode d'analyse de ce risque est proposée à l'échelle nationale suite à des travaux menés par le MNHN. Cette méthode doit permettre de répondre à l'obligation réglementaire d'évaluation des incidences des activités, en évitant une approche par navire, et en privilégiant un traitement équitable. Dans chaque région française, une convention de partenariat a été passée entre l'AFB et le comité régional des pêches.

Le principe est basé sur le croisement des données de pratiques de pêche (engins, zones, fréquences) avec la carte des habitats auxquels a été attribuée une note de sensibilité.

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** AFB

**Maitre d'oeuvre :** CRPMEM LR

**Financement :** AFB - CRPMEM LR

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



### MISE EN OEUVRE

La mise en œuvre de la méthode se répartit entre le CRPMEM-LR et l'AFB:

- La collecte de données pêche via des enquêtes et données bibliographiques, spatialisation de ces données (cartographie, données SIG) / CRPMEM

- Réalisation de l'analyse (croisement entre les données pêche et les données habitats et espèces) / géomaticiens de l'AFB

- Analyse des résultats, identification des points problématiques et propositions de mesures de gestion / CRPMEM, AFB, sous animation et coordination DIRM

### BILAN

**Les enquêtes ont été réalisées sur l'ensemble des sites régionaux entre fin 2015 et mi-2016. Les données ont été géoréférencées et traitées afin d'obtenir les cartes de risque potentiel.**

**Mais ces résultats n'ont pas fait l'objet d'une présentation aux professionnels. Des réunions avec chacune des prud'homies doivent se tenir afin de valider les cartes et proposer des mesures de gestion visant à réduire la pression.**

Le CRPMEM-LR a également collecté, dans le cadre de cette même convention, les règlements prud'homaux en vigueur sur la zone.

Les chargés de mission du CRPMEM-LR ont également été sensibilisés aux bonnes pratiques en cas de captures accidentelles de tortues marines. Des fiches explicatives ont été distribuées dans les prud'homies.



- Association avec le CRPMEM-LR
- Lien avec les autres CRPMEM PACA et Corse
- Méthode appliquée à l'échelle régionale
- Dynamique avec l'échelon des prud'homies : collecte des règlements et sensibilisation aux bonnes pratiques en cas de captures accidentelles de tortues marines.



- Retard sur la mise en œuvre de la méthode
- Difficultés techniques d'application de la méthode recommandée à l'échelle nationale
- Difficultés d'accès à certaines données existantes



### PERSPECTIVES

- Mise en œuvre complète de la méthode
- Diffusion d'information sur Natura 2000 auprès de la profession (carte des habitats)
- Discussions autour d'éventuelles mesures de gestion

### ANNEXES

Résumé de la méthode  
[http://spn.mnhn.fr/spn\\_rapports/archivage\\_rapports/2013/SPN%202013%20-%205%20-%20Methode\\_evaluation\\_risque\\_peche\\_Natura2000\\_2012\\_resume.pdf](http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2013/SPN%202013%20-%205%20-%20Methode_evaluation_risque_peche_Natura2000_2012_resume.pdf)

Rapport des travaux du CRPMEM-LR

## Suivi scientifique & veille écologique

HAB 3.1.A

# Poursuite des suivis menés sur les herbiers de Posidonies

**Echelle :** inter-sites

**Site :** Posidonie de la côte palavasiennne

**Antériorité de l'action :** 2007, 2011, 2013, 2015

**Budget total :** 13 969 € TTC

**Temps homme :** 3 jrs

**Espèces et habitats concernés :**

- Posidonies (1120)

**Objectif :** Poursuivre l'acquisition de connaissances sur cet habitat et évaluer la dynamique de l'habitat ainsi que son état de conservation

**Description :** Cette mesure s'inscrit dans la continuité de la fiche action n°1 du document d'objectif (HAB 3.1) «mise en oeuvre du suivi des herbiers à Posidonies», elle est prévue tous les 2 ans.

Le site Natura 2000 « Posidonies de la côte Palavasiennne » couvre une étendue marine de 10 830 ha, les herbiers de Posidonies occupent une surface de 210 ha soit 1,94% du site. La matte morte représente 1449,46 ha soit 13,38% du site.

La méthodologie utilisée est tirée du guide méthodologique de mise en cohérence des méthodes de suivis des herbiers de Posidonies des sites Natura 2000 marins du Languedoc-Roussillon. Elle précise l'utilisation de la technique de la télémétrie, à laquelle peut s'ajouter un suivi en apnée.

Les suivis précédents, réalisés en 2007, 2011, et 2013 indiquent des dynamiques différentes en fonction des points de suivis.

## INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** AAMP

**Maitre d'oeuvre :** ville d'Agde

**Financement :** AAMP



## MISE EN OEUVRE

Pour la première fois, le suivi a été réalisé par la direction du milieu marin de la ville d'Agde, gestionnaire du site Natura 2000 «Posidonies du Cap d'Agde». Cette équipe de plongeurs professionnels expérimentés a permis la mise en oeuvre d'un suivi mutualisé entre deux AMP voisines.

L'application du protocole de façon identique ainsi que la diminution du biais d'observation permettra une meilleure comparaison de l'état de santé de l'herbier.

Le suivi en apnée, réalisé en 2001 et 2013 par Voile de Neptune n'a pas pu être reconduit.

## BILAN

Pour des raisons météorologiques et de panne de matériel, ce suivi s'est étalée entre septembre 2015 et juin 2016.

L'intervention d'une équipe différente (le suivi a été mené par Andromède océanologie jusqu'alors) a montré la difficulté à retrouver les balises sur le terrain ainsi que les comparaisons avec les données antérieures. Ainsi le travail de relevé précis de la délimitation de chaque tâche (méthode Agde) apparaît plus pertinent que le seul contour de l'enveloppe globale (méthode Andromède).

Cela permettra de préciser le protocole à mettre en oeuvre afin d'obtenir des données comparables à l'échelle intersites.

**Malgré ces difficultés; notons que le site de suivi « ARESQUIERS » montre que l'herbier a progressé avec la fusion de plusieurs tâches L'augmentation de la densité permet de classer l'herbier en meilleur état de conservation.**

**Des suivis complémentaires ont également été réalisés dans ou à proximité immédiate du site. Une synthèse des résultats sera produite.**



- La mutualisation des moyens permet des résultats comparables et met en lumière la nécessité de préciser le protocole
- Le point prospecté présente un herbier en relative stabilité (pas de tendance majeure observée)



- Remise en question de la précision des suivis antérieurs
- Pas encore de retours des autres gestionnaires pour mener une comparaison
- Pas de suivi en apnée (2011, 2013)



## PERSPECTIVES

- Apporter des précisions sur la réalisation du suivi dans le guide méthodologique
- Approfondir les pistes de recherches à mettre en oeuvre pour suivre l'herbier (indice écosystémique EBQI...)

## ANNEXES

Guide méthodologique de mise en cohérence des méthodes de suivis des herbiers de Posidonies des sites Natura 2000 marins du Languedoc-Roussillon.

Rapport de suivi par télémétrie : [http://reseau-languedocmer.n2000.fr/sites/reseau-languedocmer.n2000.fr/files/documents/page/suivi\\_herbier\\_posidonies\\_palavas\\_2015-2016\\_vf.pdf](http://reseau-languedocmer.n2000.fr/sites/reseau-languedocmer.n2000.fr/files/documents/page/suivi_herbier_posidonies_palavas_2015-2016_vf.pdf)

# Suivi scientifique & Veille écologique

HAB  
1.3.A/B

# Améliorer et renforcer la connaissance de l'habitat Récifs

**Echelle:** Inter-site

**Site :** Posidonie de la côte palavasiennne

**Investissement :** 15 000 € HT pour 2 sites

**Temps :** 5 jrs

**Espèces et habitats concernés :**

- Coralligène
- Roches à algues photophiles

**Objectifs :** Approfondir les connaissances sur l'état de conservation de ces habitats, et les impacts anthropiques qu'ils subissent afin de proposer des mesures de gestion appropriées. Une proposition de suivi à long terme, identifiant les bons indicateurs à réaliser au cours de l'animation du site sera produit à la suite.

**Description :** Bien qu'ayant fait l'objet de suivis antérieurs, les habitats de substrats rocheux présentent encore beaucoup de données lacunaires. Une cartographie générale, à partir de données sonar a été produite en 2007. Une étude complémentaire est venue complétée cette cartographie, par un inventaire précis en plongée sur 13 sites. Malgré cela, l'état de conservation de l'habitat Récifs n'a pas pu être défini et la présence de coralligène doit être précisée. Un recensement d'indice de dégradation du à des activités anthropiques (mouillage, plongée) permettra également de mieux cibler de futures mesures de gestion en lien avec les stratégies engagées à l'échelle de la façade.

## INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** AFB

**Maitre d'oeuvre :** en cours

**Financement :** AFB

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

## MISE EN OEUVRE

Le suivi est basé sur le protocole CARTHAM. Le cahier des charges proposé aux prestataires spécialisés doit permettre d'affiner la connaissance de l'habitat récifs, d'en déterminer l'état de conservation à partir de critère de caractérisation. Un protocole de suivi reproductible à moyen terme sera ensuite défini.

Les études antérieures, ainsi que celles qui pourront se dérouler en parallèle (suivi réserve marine) seront valorisées.

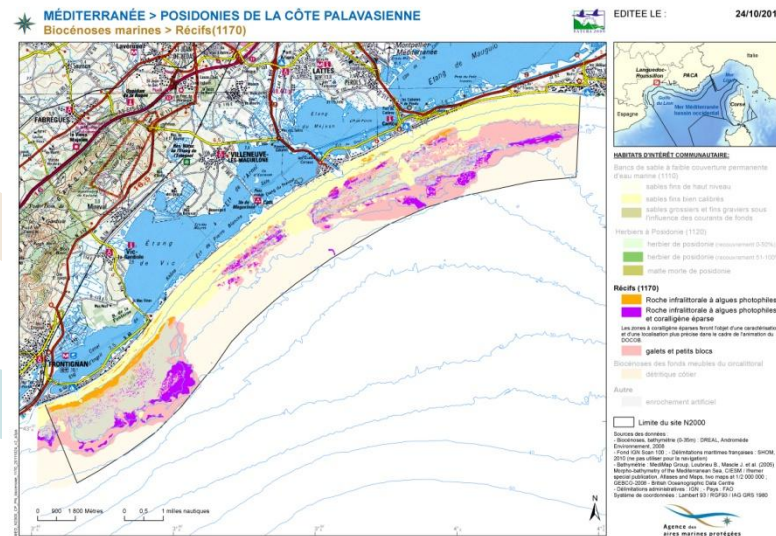
Ce suivi est couplé avec un suivi identique sur le site « Cours inférieur de l'Aude ».



- Compléments aux études antérieures
- Définition de l'état de conservation de l'habitat générique
- Meilleure connaissance des « patates » de coralligène



- Suivi non exhaustif du site; choix de zones témoins
- Calendrier de réalisation serré en période automnale



## PERSPECTIVES

- Développement d'un indicateur simple de suivi de l'état de conservation de l'habitat récifs

## ANNEXES

Rapport de l'inventaire réalisé en 2011

## BILAN

À venir fin 2017 – début 2018



## Communication & sensibilisation

COM1.2.A

# Appuyer et soutenir la création d'outils pédagogiques et de sensibilisation à l'environnement marin à destination des professionnels et des structures associatives

**Echelle :** inter-sites / région

**Site :** Posidonie de la côte palavasienne

**Antériorité de l'action :** 2015

**Investissement :** 28 597 €

**Temps :** 5 jrs

**Espèces et habitats concernés :**

- L'intégralité du site

**Objectif :** Concevoir un outil de sensibilisation présentant les richesses du patrimoine naturel marin régional et les enjeux.

**Description :** à partir d'une première journée de travail avec les gestionnaires d'espaces naturels régionaux (Banyuls/mer, 2015) plusieurs thématiques ont été identifiées pour être transcrites en outils de sensibilisation. La réalisation d'un premier outil; la mer sur un plateau, permet de répondre au besoin concernant la connaissance générale du milieu marin, des espèces et des usages.

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** Graine LR / AFB

**Maitre d'oeuvre :** CPIE BT/Label bleu/AREpb

**Financements:** région Occitanie/ AERMC / AFB



### MISE EN OEUVRE

Réalisé sous la forme d'une mallette en bois, facilement transportable, l'outil présente une vue transversale du Golfe du Lion, du rivage, jusqu'aux profondeurs abyssales. Munis de magnets représentant différentes espèces ou activités, plusieurs scénarios peuvent être utilisés: découverte du monde marin, chaîne alimentaire, conflit d'usages... Les animateurs adaptent en fonction du public cible.

La formation des animateurs n'a pas pu se tenir avant la saison estivale 2017. L'outil n'a donc pas été déployé largement. Il a pu être emprunté par les associations membres du réseau GRAINE pour une première phase de test. Il a notamment été déployé lors des stands de la campagne Ecogestes en Méditerranée. Cela permettra de connaître les conditions d'animation, les améliorations potentielles à apporter...



### BILAN

Les premiers retours des animateurs sont positifs, bien que quelques améliorations matérielles semblent nécessaires.



- Réponse à un besoin exprimé par les acteurs du territoire
- Association des gestionnaires à l'identification des besoins



- Un seul outil n'a pu être financé
- Le calendrier n'a pas permis d'organiser la formation des animateurs dès 2017



### PERSPECTIVES

- Formation des animateurs des structures intéressées
- Déploiement de l'outil en 2018
- Réflexion sur la reproduction de l'outils à coût réduit (bâches)



# Communication & sensibilisation

COM1.1.D

## Organiser et soutenir des manifestations et campagnes de communication et de sensibilisation sur le patrimoine naturel marin

**Echelle :** inter-sites

**Site :** Posidonie de la côte palavasiennne

**Antériorité de l'action :** 2008-2013

**Investissement :** 95 500

**Temps :** 5 jrs

**Espèces et habitats concernés :**

- L'intégralité du site

**Objectif :** Sensibiliser les plaisanciers aux bonnes pratiques et les engager dans la réalisation de bons gestes.

**Description :** En lien avec la mesure du plan d'action pour le milieu marin (PAMM), la campagne Ecogestes se décline pour la première fois avec les mêmes outils sur l'ensemble de la façade méditerranéenne. Certaines adaptations permettent de préciser les spécificités locales telles que les espèces patrimoniales, la réglementation, etc.

Déjà réalisée par l'association Voile de Neptune entre 2008 et 2013, la campagne Ecogestes permet un vrai changement de comportement avec des actions engageantes à réaliser par les plaisanciers enquêtés.

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** DIRM MED

**Maitre d'oeuvre :** CPIE Bassin de Thau

**Financements:** DIRM MED/ AFB/ Région Occitanie/ CD34

**Partenaires techniques :** Ardam/LPO 34



### MISE EN OEUVRE

La campagne Ecogestes s'est tenue pendant la saison estivale 2017. En amont, les outils ont été réalisés et des formations ont permis de qualifier les animateurs dans cette démarche de sensibilisation engageante. Un communiqué de presse a également été largement diffusé.

La campagne se compose de 2 types d'outils de terrain:

- Sous forme de stands lors de manifestations nautiques
- Sous forme d'entretien, réalisé à quai, soit aux mouillages ou lors d'opération spécifiques (apéro ponton, atelier au port...)

À l'échelle du site Natura 2000, c'est le port de Frontignan qui a été ciblé pour réaliser les enquêtes auprès des plaisanciers.

5 stands ont également été tenus dans les communes du site Natura 2000. Certains d'entre eux se sont fait en partenariat avec la tournée de « Expédition 7<sup>ème</sup> continent » (E7C).

- La Grande Motte: 3/06 et 6/08 (E7C)
- Carnon : 16/07 et 02/08 (E7C)
- Palavas: 09/07



### BILAN

Un bilan à l'échelle de la façade sera produit d'ici la fin de l'année. En fonction de ces retours, des améliorations pourront être apportées à la campagne 2018. L'approche des plaisanciers lorsqu'ils sont embarqués devra être étudié, et les moyens nautiques dédiés identifiés.



- Reprise d'une campagne existante
- Uniformisation des messages et de outils à l'échelle de la façade pour donner plus de lisibilité et diminuer les coûts
- Implication des collectivités territoriales
- Implication du réseau associatif



- Pas de questionnaire « embarqué » faute de moyens nautiques



### PERSPECTIVES

- Pérennisation de la campagne en 2018 avec suffisamment de journées terrain dédiées
- Étude de la faisabilité des questionnaires auprès de plaisanciers embarqués
- Déclinaison de l'action du PAMM auprès d'un autre public cible.

### ANNEXES

- Outils de communication (affiches, livret, plaquette, fanion)
- Site internet en cours de création

## Communication & sensibilisation

ACT 4

# Impliquer et associer les acteurs dans la vie du site Natura 2000 – Favoriser le rôle de sentinelles

**Echelle :** inter-sites

**Site :** Posidonie de la côte palavasiennne

**Antériorité de l'action :** 2015

**Investissement :** 64500

**Temps :** 3 jrs

**Espèces et habitats concernés :**

- L'intégralité du site

**Objectif :** Mise en réseau des programmes de sciences participatives sur le littoral et la mer, à l'échelle régionale, pour une meilleure lisibilité

**Description :** Dans le cadre d'une structuration nationale autour du programme 65 millions d'observateur et de sa déclinaison Vigie-Mer, le projet régional Sentinelles de la mer en Occitanie propose une mise en réseau des programmes de sciences participatives. A travers la création d'une plateforme commune, d'une communication globale et d'outils permettant la découverte de la science participative, ce programme régional permet de mettre en lumière les initiatives de chaque porteur et fédère autour de la découverte utile du patrimoine naturel littoral.

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** CPIE Bassin de Thau

**Maitre d'oeuvre :** CPIE Bassin de Thau

**Financements:** région Occitanie, AFB, CD34

**Partenaires technique :** associations de sciences participatives



### MISE EN OEUVRE

Grâce à la future plateforme en ligne, chacun pourra déposer ses observations naturalistes, et alimenter la collecte de données par des porteurs de programmes de sciences participatives préexistants. Grâce à la mise en place d'un comité technique ainsi qu'un comité de pilotage, ce projet permet de recueillir les attentes de chacun tout en développant des outils novateurs.

La signature de charte/convention engage chaque structure à s'investir et à progresser au sein du dispositif.

La diffusion d'un agenda des sorties, la tenue de stand d'information, et l'organisation prochaine d'une rencontre autour de la participation citoyenne intègre la démarche dans une dynamique territoriale.

Cette démarche met également en lien les gestionnaires et le grand public dans une relation particulière, de production et valorisation de données. C'est une prérogative indispensable à la pérennité du dispositif.

### BILAN

Les premières réunions des comités ont permis d'affiner les besoins de chaque interlocuteur. Les gestionnaires ont identifiés les thématiques sur lesquelles les sciences participative pouvaient apporter une plus-value dans la gestion de leurs espaces naturels. La veille de phénomènes exceptionnels (pollution, espèces particulières,...) est un besoin important que tous les gestionnaires, en fonction de leur moyen (nautiques, plongée...) ne peuvent pas forcément suivre.



- Volonté de progression des structures porteuses de programmes de sciences participatives
- Création d'outils en ligne
- Prise en compte des besoins des gestionnaires



- Retard sur la mise en ligne du site internet
- Organisation nationale pas très dynamique



### PERSPECTIVES

- Rencontre régionale début octobre
- Consolidation de la dynamique collective
- Lien avec programme national (séminaire en décembre à Marseille)

ANNEXES

<http://www.sentinellesdelamer-occitanie.fr/>

Site en construction



## Communication & sensibilisation

ACT 4.7.B

# Accompagner la mise en place d'un réseau de plongeurs bénévoles et appuyer la mise en place de suivis participatifs en renforçant et en valorisant les démarches existantes

**Echelle :** sites

**Site :** Posidonie de la côte palavasiennne

**Antériorité de l'action :** 2012

**Investissement :** /

**Temps :** 1 jr

**Espèces et habitats concernés :**

- L'intégralité du site

**Objectif :** impliquer les usagers du site dans la surveillance et la gestion du site

**Description :** Les usagers, et notamment les plongeurs sont sources de beaucoup d'informations de suivis et de veille sur le site. Leurs connaissances des espèces et des particularités de la zone et leurs présences quasi-quotidienne sur le site en font des experts qualifiés. La plus value est surtout dans la remonté d'information sur des phénomènes exceptionnels ou le recensement d'espèces rares. Ils peuvent également intervenir ponctuellement (prélèvements...)

En aucun cas, ces réalisations n'interviennent dans le cadre d'un projet de suivis ou de recherche scientifiques, pour lesquels l'intervention de structures spécialisés est obligatoire.

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** AFB

**Maitre d'oeuvre :** AFB

**Financements :** /

**Partenaires techniques :** Plongée passion

**PLONGÉE PASSION**

### MISE EN OEUVRE

Le club de plongée de Frontignan « Plongée Passion » est engagé depuis toujours dans la préservation de l'environnement. Signataire de la charte du site Natura 2000, ils transmettent régulièrement à l'animateur du site, des observations.

En 2017, particulièrement, de nombreuses informations ont pu être remontées:

- Apparition d'algues filamenteuses
- Observation de corbs
- Repérage des structures immergées dans le cadre d'un projet expérimental de réimplantation de posidonies
- observation de nouvelles zones colonisées par *Caulerpa racemosa*
- intervention pour récupérer un filet perdu par un pêcheur

Plus globalement, cette approche permet aussi de sensibiliser de manière concrète leurs pratiquants et de les tenir informer de la gestion mise en place sur le site.

### BILAN

L'implication des structures de plongée dans les réseaux de sciences participatives est ancienne et de qualité. La veille sur le site qu'elles peuvent assurer est essentielle pour l'animateur qui en tirera des informations sur le milieu. Cela lui permettra de prioriser certaines actions, de développer de nouveaux programmes d'intervention...

Ces informations peuvent peser comme arguments dans des processus de décisions (AOT, réglementations...)



- Implication des usagers direct du site
- Démarche volontaire des clubs
- Renforcement du lien animateur/usagers



- Pas toujours de retombés immédiates suite à des observations (montage de projets, financement)



### PERSPECTIVES

- Mieux communiquer sur les programmes de surveillance du milieu
- Editer des supports en fonction des besoins

**ANNEXES**

- Photos des prospections réalisées

## Appui aux acteurs locaux

HAB 1.11

# Renforcer la conservation de certaines zones du site Natura 2000

**Echelle :** site

**Site :** Posidonie de la côte palavasienne

**Antériorité de l'action :** 2011

**Investissement :**

**Temps :** 5 jrs

**Espèces et habitats concernés :**

- Habitat récifs

**Objectifs :** Restaurer une zone favorable à la croissance de la ressource halieutique, en appliquant une réglementation forte. Elle contribuera au bon état de conservation des habitats et sera une zone témoin en terme de suivis.

**Description :** En réflexion depuis 2011 par la prud'homie des pêcheurs de Palavas-les-Flots, une zone de cantonnement de pêche superposée à une zone de limitation des autres usages ont été créées en 2016. 100ha sont interdit à tout type de pêche, alors qu'une zone est accessible à la plongée. La mise en place du balisage, l'organisation de la zone autorisée à la plongée, la mise en place de suivis scientifiques et participatifs sont garants de l'efficacité de cette zone de protection forte. Tout cela doit être fait en cohérence avec les autres enjeux du site Natura 2000 et en concertation avec tous les acteurs concernés

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** ville de Palavas-les-Flots, prud'homie de Palavas

**Maitre d'oeuvre :** ville de Palavas

**Financements:** Natura 2000, CD34, ville de Palavas

**Partenaires techniques:** P2A développement



### MISE EN OEUVRE

La réserve marine de la côte palavasienne a été créé par 2 arrêté pris mi-2016:

-Un arrêté ministériel créant un cantonnement de pêche

-Un arrêté de la préfecture maritime réglementant les autres usages.

Mais cette réglementation ne s'applique que depuis la mise en place du balisage au printemps 2017.

Celui-ci a été financé à 80% par un contrat Natura 2000, pour s'assurer également de la mise en place d'un dispositif écologique.

Depuis, la finalisation des protocoles tant scientifiques que participatifs ont été opérés.

Une charte d'engagement à destination des clubs de plongée sous marine a été élaborée. Elle doit s'accompagner d'un système de déclaration en ligne de palanquée sur le rocher de Couzença. Il devra impérativement être renseigné afin de pouvoir constater les différences potentielles entre la zone cœur et cette zone tampon.



- Création d'une zone de protection forte sur proposition des pêcheurs professionnels
- Consensus entre tous les usages sur la réglementation de la zone
- Implication des acteurs dans le processus d'information et de suivi



- Pas de moyens d'animation ni de surveillance dédiés
- Pas de communication à grande échelle



### PERSPECTIVES

- Mise en ligne d'un système de déclaration de palanquée sur le rocher de Couzença en lien avec une charte d'engagement
- Poursuite de l'effort d'information
- Retour d'expérience d'autres zones de ce type (Beauduc, Côte bleue...)

### ANNEXES

-Guide pratique de la réserve marine de la côte palavasienne

-<http://www.palavaslesflots.com/view/2683-reserve-marine.html>

-<http://reseau-languedocmer.n2000.fr/actualites/la-reserve-marine-de-la-cote-palavasienne-est-operationnelle>

### BILAN

A ce jour, les premiers suivis ont été effectués et une communication s'est faite à travers la distribution d'un guide pratique (4 pages A5). Mais sur le terrain, beaucoup de plaisanciers, pêcheurs de loisirs...ne sont pas informés de l'existence de la réserve marine, ou beaucoup de questions se posent (réglementation, objectifs...)



# Appui aux acteurs locaux

ACT  
2.3.B

## Favoriser la récupération des engins de pêche perdus

**Echelle :** intersites

**Site :** Posidonie de la côte palavasiennne

**Antériorité de l'action :** /

**Investissement :** 80 000 euros (façade)

**Temps :** 2 j

**Espèces et habitats concernés :**

- Intégralité du site

**Objectifs :** Supprimer les impacts et dégradation issus des déchets issus de l'activité de pêche

**Description :** L'observation par un plongeur d'un filet sur le site du Coulombay, faite en septembre 2016, a été portée à la connaissance des services de l'état en janvier 2017. Bien que le site ne soit pas inclus dans le site Natura 2000, il est inscrit comme ZNIEFF et présente donc de grande richesse biologique. Sa proximité au site Natura 2000 lui confère certainement un rôle de connectivité entre les substrats rocheux. Plusieurs éléments nécessitaient une organisation fiable et expérimentée: la profondeur du site (-20-25m), les courants et la turbidité relativement forts, la longueur et le poids estimé du filet. L'intervention d'une équipe constituée de plongeurs professionnels des affaires maritimes, du parc naturel marin du Golfe du Lion, ainsi qu'un soutien en surface assuré par les phares et balises ont été

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** AFB

**Maitre d'oeuvre :** AFB

**Partenaires financiers :** MIO

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

### MISE EN OEUVRE

L'antenne Méditerranée de l'AFB porte un projet de retrait d'engins de pêche abandonnés à l'échelle de la façade. Il permettra à terme à chaque gestionnaire de faire intervenir des professionnels pour restaurer rapidement le site.

Un partenariat avec l'Université de Marseille (MIO) permet d'assurer la mise en œuvre d'un protocole robuste et de prévenir tout risque de dégradation.

Dans le cas du filet du Coulombay, l'intervention devait intervenir en dehors de ce projet, mais permettait un retour d'expérience sur ce type d'engin (chalut). Plusieurs plongées de prospections ont été réalisées et ont montrées que le filet n'était pas pêchant. Il pouvait néanmoins impacter le substrat (roche assez friable) ainsi que les organismes fixés.

Afin de bénéficier de conditions climatiques favorables, ainsi que des équipes compétentes, une intervention en septembre 2017 a été prévue. L'intervention de l'association Sea Shepherd en aout 2017 a été annulée cette campagne.

### BILAN

L'association Sea Shepherd, malgré la connaissance de la mission portée par les services de l'Etat, est intervenue sur le site du Coulombay, dans le cadre de leur mission « Mare Nostrum ». Un rapport de mission fait état de 20h de plongée et précise les éléments restants qui n'ont pas pu être remontés (chaîne et ralingue). L'enlèvement des déchets a été assuré par la ville de Palavas. Un échantillon a pu être prélevé par Palana environnement afin de procéder à l'étude de filières de recyclage et de valorisation pour ce type de matériau.



- Organisation multi services / mutualisation des moyens
- Étude d'un protocole adapté
- Communication adaptée



- Latence entre première identification et transmission aux services compétents
- Manque de rapidité d'intervention
- Cout élevé de l'opération



### PERSPECTIVES

- Choix des prestataires pour intervention sur des sites pilotes de la façade
- Retour d'expérience des premières interventions
- Généralisation de l'action

ANNEXES

<http://mio.pytheas.univ-amu.fr/Ghost-med/>

## Appui aux acteurs locaux

COM 2.2  
ATM 1.1.A

# Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 & diffuser les données nécessaires à leur réalisation

**Echelle :** site

**Site :** Posidonie de la côte palavasiennne

**Antériorité de l'action :** tous les ans

**Investissement :** /

**Temps :** 2 j

**Espèces et habitats concernés :**

- Intégralité du site

**Objectifs :** Permettre l'évolution des comportements par l'appui technique de Natura 2000

**Description :** Cette thématique de gestion complète le travail de concertation et de gouvernance de la structure animatrice, en favorisant les liens entre divers acteurs aux ambitions souvent différentes (organismes des manifestations, services de l'État, gestionnaires d'espaces naturels etc.).

La disponibilité et le travail de l'animateur permet alors à travers une meilleure communication, une prise de conscience et une compréhension des besoins, enjeux et contraintes de chacun.

L'idée centrale est en amont d'une manifestation organisée sur le site Natura 2000, d'assurer en lien étroit avec les porteurs du projet une veille à la bonne prise en compte des aspects environnementaux (ex. diffusion d'informations sur les enjeux du site Natura 2000, balisage et ancrage, tri des déchets, gestion du bruit, ramassage des déchets après la manifestation, briefing des participants, etc.), afin de prévenir les dommages potentiels.

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** AFB

**Maitre d'oeuvre :** AFB

**Partenaires financiers :** AFB

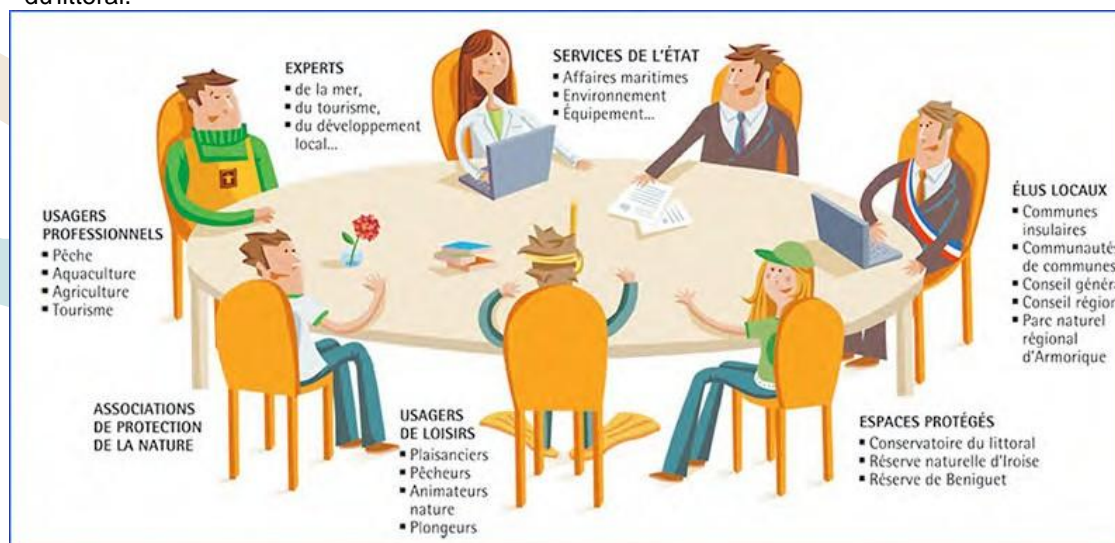
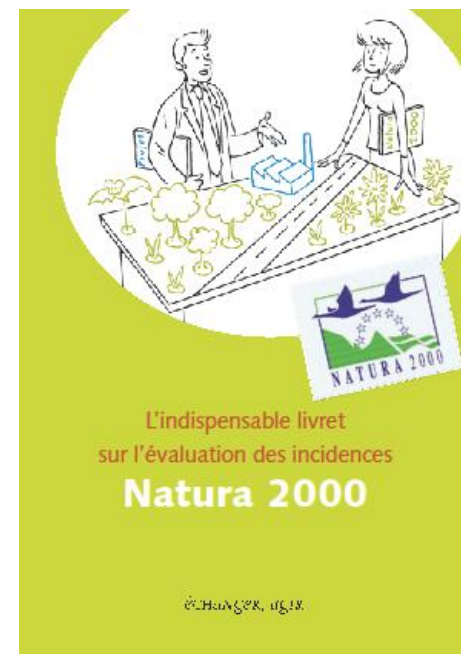
AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

### BILAN

A ce titre, l'animateur Natura 2000 a été mobilisé sur plusieurs dossiers d'évaluations d'incidences pour différents types de manifestations :

- Base nautique (Randojet, Jet 7 location, Espace location).
- Manifestations sportives (Triathlon de la Grande Motte, manifestation de la FNPSA).
- Compétitions de pêche de loisir (Pyramide Thon Club, Frontignan Thon Club, Carnon Fishing Club).
- Manifestation culturelle (Manifestation du Grand pardon de St Pierre).
- Aménagement (phase II travaux d'aménagement du lido de Frontignan)

De plus, l'animateur a également apporté un appui technique informel à divers services de l'état sur des projets d'aménagement et de gestion du littoral.





# Gouvernance & Concertation

HAB,ACT,  
COM,ANI  
&ATM

## Maintien d'une dynamique de concertation

BILAN D'ACTIVITES 2016-2017

**Echelle :** site

**Site :** Posidonie de la côte palavasienne

**Antériorité de l'action :** tous les ans

**Investissement :** /

**Temps :** 5 j

**Especies et habitats concernés :**

- Intégralité du site

**Objectifs :** Pérenniser la dynamique d'échange et de concertation établie lors de l'élaboration du Docob entre les usagers et le gestionnaire.

**Description :** Les thématiques communication (COM) et animation (ANI) regroupent de nombreuses actions accomplies par le gestionnaire tout au long de l'année.

On peut notamment citer la mise en place de temps d'échanges afin d'amorcer, avec les acteurs du territoire, les actions à proposer dans les années à venir et de les impliquer dans le gestion du site.

Cela se traduit également par la participation du gestionnaire à d'autres instances de gestion afin d'intégrer le site Natura 2000 aux autres démarches du territoire, ou encore, par la sensibilisation de différents publics à la démarche Natura 2000 lors d'événements en lien avec le monde marin.

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** AFB

**Maitre d'oeuvre :** AFB

**Partenaires financiers :** AFB

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

### BILAN

En 2016-2017, diverses actions d'animation ont permis de maintenir un bon niveau de gouvernance du site :

- Planification de l'animation 201 (actions, communication, échéanciers, etc.).
- Préparation du 3ème Copil d'animation du site.
- Participation à divers organes de concertation régionaux.
- Participation à différentes rencontres :
  - Sensibilisation lors la compétition de kitesurf «Festikite»
  - Journées Ecogestes/Expédition 7ème Continent
  - Sensibilisation lors du Master halieutique du Carnon Fishing Club
- Alimentation du site internet Réseau Languedoc Mer.
- Information régulière de différents médias locaux et régionaux.
- Participation à des rencontres avec les services de l'état et structures en lien avec l'environnement marin
- Disponibilité de l'animateur sur toutes les demandes d'informations relatives à la démarche Natura 2000 en mer.



## Réseaux & Gestion intersites

ATM 3.1.A  
ATM 3.1.B  
ATM 3.1.C  
HAB 1.5.A

# Actualité, échanges et capitalisation entre gestionnaires

**Echelle :** inter-sites / national

**Site :** Posidonie de la côte palavasienne

**Antériorité de l'action :** tous les ans

**Investissement :** /

**Temps :** 9 j

**Espèces et habitats concernés :**

- Intégralité du site

**Objectifs :** Articuler et mutualiser les actions du site avec les sites adjacents. Favoriser les échanges avec les autres gestionnaires (retours d'expérience, etc.)

**Description :** Les réseaux de gestionnaires marins, lagunaires ou terrestres, locaux, régionaux ou nationaux sont une source d'échange d'expérience et de savoir-faire indispensable pour la réussite de l'animation du DOCOB d'un site Natura 2000.

Ces moments d'échange permettent aux gestionnaires de partager leurs expériences, leurs difficultés, de pouvoir également articuler, mutualiser et mettre en commun les différents modes de gestion pratiqués.

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** AFB

**Maitre d'oeuvre :** AFB

**Partenaires financiers :** AFB

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

### BILAN

A ce titre, l'animateur Natura 2000 a participé à différents réseaux, journées d'échanges ou forum :

- Deux journées d'échanges entre gestionnaires, parc naturel marin et membres de l'Agence des aires marines protégées (Culture AMP).
- Deux journées d'échange lors des Ateliers Techniques de Façade (ATF) organisés par l'antenne méditerranéen de l'Agence des aires marines protégées.
- Travail de gestion intersite : articulation des Docob's des sites «Cours inférieur de l'Aude», «Côte sableuse de l'infralittoral languedocien» et «Côte languedocienne» avec «Posidonies de la côte palavasienne».
- Nombreuses rencontres informelles avec d'autres gestionnaires.





# Actions 2016-2017

## Synthèse des actions

Nom de l'action	Label	Objectif de développement durable / mesure / action	Budget	Temps animateur
<b>Mesures opérationnelles</b>				
Finalisation de l'étude Risque pêche – cartes	ACT 2.1.A	Appliquer la méthode d'analyse de risque de dégradation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire par les engins de pêche maritime professionnelle.	45 000 €*	5j
Suivi 2015 -2016 des herbiers de Posidonies	HAB 3.1.A	Mettre en oeuvre un suivi des herbiers de Posidonies.	13 969 €	5j
État des lieux et analyse écologique des substrats rocheux	HAB 1.3.A/B	Améliorer et renforcer la connaissance de l'habitat Récifs	15 000 €	5j
Création de l'outil : la mer sur un plateau	COM 1.2.A	Appuyer et soutenir la création d'outils pédagogiques et de sensibilisation à l'environnement marin à destination des professionnels et des structures associatives	7 000 €	5j
Campagne Ecogestes / 7 <sup>ème</sup> continent	COM 1.1.D	Organiser et soutenir des manifestations et campagnes de communication et de sensibilisation sur le patrimoine naturel marin	18 000 €	5j
Sentinelles de la mer en Occitanie	ACT 4	Impliquer et associer les acteurs dans la vie du site Natura 2000 – Favoriser le rôle de sentinelles	10 000 €	
Suivis participatifs Plongée passion	ACT 4.7.B	Accompagner la mise en place d'un réseau de plongeurs bénévoles et appuyer la mise en place de suivis participatifs en renforçant et en valorisant les démarches existantes	/	1j
Suivi de la réserve marine de la côte palavasienne	HAB 1.11	Renforcer la conservation de certaines zones du sites Natura 2000		5j
Suivi du retrait du filet du Coulombray	ACT 2.3.B	Favoriser la récupération des engins de pêche perdus	/	2j
<b>Mesures d'animation</b>				
Evaluation d'incidences	COM 2.2	Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	/	1j
	ATM 1.1.A	Diffuser les données nécessaires aux montages des projets et à l'évaluation d'incidence	/	1j
Maintien d'une dynamique de concertation	Contribution ou réalisation aux actions : HAB 1.5.B - HAB 1.5.B - HAB 1.10.B - HAB 2.1.B - HAB 4.1.C - ACT 5.1.A - COM 1.1.D - ATM 3.1.C - ANI 1.1.A - ANI 1.2.A - ANI 1.2.B - COM 1.1.A - COM 1.3.A - COM 1.4.A - COM 2.1.A - COM 2.2.A - COM 3.1.B		/	5j
Echanges et capitalisation entre gestionnaires	ATM 3.1.A	Favoriser les échanges entre AMP	/	9j
	ATM 3.1.B	S'impliquer dans les actions de façade		
	ATM 3.1.C	Harmoniser les démarches de mise en oeuvre des différents Docobs		
	HAB 1.5.A	Soutenir les réseaux de suivi, développer les programmes d'amélioration des connaissances du Grand Dauphin et accompagner les structures et associations locales, régionales et de façade oeuvrant pour la conservation de cette espèce d'intérêt communautaire		
<b>Total</b>				<b>49 j</b>

# Perspectives d'actions 2018-2019

## Synthèse des actions

Nom de l'action	Label	Objectif de développement durable / mesure / action	Budget	Temps animateur
<b>Mesures opérationnelles</b>				
Étude turbidité	HAB 1.1.A	Favoriser la recherche sur les herbiers de posidonies et veille active sur les projets en cours	18000€	10j
État des lieux et analyse écologique des substrats rocheux	HAB 1.3.A/B	Améliorer et renforcer la connaissance de l'habitat Récifs	15 000 €	5 j
Suivi des Campagnes de sensibilisation	COM 1.1.D	Organiser et soutenir des manifestations et campagnes de communication et de sensibilisation sur le patrimoine naturel marin	10 000 €	5j
Sentinelles de la mer en Occitanie	ACT 4	Impliquer et associer les acteurs dans la vie du site Natura 2000 – Favoriser le rôle de sentinelles	5 000 €	3j
Suite de la mise en place de l'outil : la mer sur un plateau	COM 1.2.A	Appuyer et soutenir la création d'outils pédagogiques et de sensibilisation à l'environnement marin à destination des professionnels et des structures associatives	3 000 €	5 j
Finalisation de l'étude Risque pêche – réunion/mesures de gestion	ACT 2.1.A	Appliquer la méthode d'analyse de risque de dégradation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire par les engins de pêche maritime professionnelle.	/	3j
Suivi de la réserve marine	HAB 1.11	Renforcer la conservation de certaines zones du site Natura 2000	/	3j
<b>Mesures d'animation</b>				
Evaluation d'incidences	COM 2.2	Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	/	1 j
	ATM 1.1.A	Diffuser les données nécessaires aux montages des projets et à l'évaluation d'incidence	/	1 j
Bassins versants	ATM 2.1.B	Intégrer les commissions de suivi et initier la prise en compte des objectifs du site Natura 2000	/	1 j
Maintien d'une dynamique de concertation	Contribution ou réalisation aux actions : HAB 1.5.B - HAB 1.10.B - HAB 2.1.B - HAB 4.1.C - ACT 5.1.A - COM 1.1.D - ATM 3.1.C - ANI 1.1.A - ANI 1.2.A - ANI 1.2.B - COM 1.1.A - COM 1.3.A - COM 1.4.A - COM 2.1.A - COM 2.2.A - COM 3.1.B		/	5j
Echanges et capitalisation entre gestionnaires	ATM 3.1.A	Favoriser les échanges entre AMP	/	5 j
	ATM 3.1.B	S'impliquer dans les actions de façade		
	ATM 3.1.C	Harmoniser les démarches de mise en oeuvre des différents Docobs		
<b>Total</b>				<b>47 j</b>

\* Budget calculé à une échelle intersites (régionale, façade...)



## Les poissons sous cloche

**Mer** | Pêcheurs, plongeurs et plaisanciers ont trouvé un compromis pour geler 100 ha devant Palavas. Pour que le poisson revienne, recolonise les fonds alentour.

**O**n ne pêchera ni ne plongera plus sur la roche de Porquières. C'est une affaire de quelques semaines, mais cela durera cinq ans au moins. « Myfin », lâche Didier Daynac, le premier prud'homme de Palavas-les-Flots, qui soupire plus qu'il ne sourit, en se souvenant des coups de gueule, des portes qui claquent, au fil de cinq ans d'efforts à se battre pour y parvenir.

La Porquière, dès lors que Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, aura signé l'arrêté, sera une aire marine protégée. Un cantonnement de pêche, décrit Didier Daynac. « Plus que ça, enchérit Jean-Yves Jouvenel, car les pêcheurs ont voulu aller plus loin. Interdire la pêche, certes, mais aussi la plongée. » Nœud gordien, qu'il a fallu dénouer.

C'est ce Villeneuve, biologiste grand sur le bateau d'un parrain pêcheur palavasien, quand il n'était pas sous l'onde, un masque sur les yeux, qui a le premier imaginé cette zone, où les poissons seront à l'abri. Son constat était simple, partagé : « Banalisation en quantité et diversité du poisson, sur la côte palavasienne. »

### Le blocage levé l'année passée

En 2010, Jean-Yves Jouvenel propose à la prud'homie une « étude de faisabilité », les pêcheurs sont sceptiques. « Encore des contraintes ? On en avait assez, raconte Didier Daynac. Et puis, il est revenu avec sept zones identifiées », de Maguelone à Carnon. « Je leur ai filé le bébé, dit Jean-Yves Jouvenel, c'était à eux de choisir. Ils ont pris Porquière. »

Dans l'esprit de pêcheurs qui lèvent « d'abord les bras au ciel », rapporte le prud'homme, il y a une évidence : le coin était l'un des plus réputés ; il n'a cessé de s'appauvrir. En 2013, ils tranchent pour 100 ha sur ce caillou. « On a réuni les pêcheurs amateurs et les plongeurs. Si on créait un cantonnement, ça voulait dire laisser le poisson tranquille, totalement tranquille. On le laisse se reproduire, rebâtir la chaîne alimentaire : personne ne doit pouvoir y aller. »

Il faudra deux ans de plus pour trouver un compromis avec certains centres de plongée, inquiets de la pérennité de leur activité s'ils sont privés de ce secteur. « Chacun a fait un ef-



fort », dit le pêcheur. Le maire de Palavas, Christian Jeanjean, est intervenu, pour « mettre de l'huile dans les rouages. J'étais convaincu dès l'origine de la pertinence du projet pour renouveler la ressource ». Justifie-t-il. Sa ville, d'ailleurs, est maître d'ouvrage auprès des services de l'État. Du coup, la pêche sera proscrite sur les 100 ha. Les plongeurs autorisés à l'angle nord-ouest de l'aire marine de Porquière. « Si ça fonctionne, si le poisson revient, l'interdit demeurera. Si ça ne marche pas, indique Didier Daynac, on arrêtera tout. Mais je suis sûr qu'on réservera des espèces qui ont disparu, plus de poissons et plus gros. On a tous à y gagner. »

**OLLIVIER LE NY**  
oleny@midilibre.com

### QUESTIONS À



**JEAN-YVES JOUVENEL**, biologiste de P2A développement, a initié la réserve.

### « Très heureux »

#### Pensiez-vous qu'il serait délicat d'obtenir un consensus ?

Ce n'est pas dans notre culture, en Languedoc-Roussillon, de créer de telles aires, alors qu'il y en a en Pâca et en Corse. La seule, ici, est celle de Banyuls-sur-Mer. Je savais que ce serait difficile, je ne m'attendais pas à ce que la difficulté arrive de ce côté.

#### Quels sont les atouts de la zone ?

C'est dans une zone Natura 2000, Posidonies de la côte palavasienne. C'est un secteur qui concentre tout un tas de critères favorables, d'ordre géomorphologique, halieutique et écologique. Il fallait que l'on ait la plus grande diversité et variabilité.

#### Qu'attendre de cette réserve ?

Le vrai bénéfice va être de constituer des populations de géniteurs de bonne qualité. C'est-à-dire de bonne taille, avec la préservation d'une diversité génétique, une variété d'espèces étendue. Dans le parc marin de la côte Bleue, le nombre de pêcheurs petits-métiers ne cessait de baisser. Avec le cantonnement, il s'est stabilisé et repart à la hausse.

### Les dernières procédures en cours

Les derniers courriers de Christian Jeanjean ont été adressés par la mairie aux divers services de l'État, le 28 décembre 2015. Il sollicite la création du cantonnement, par un arrêté ministériel, qui va restreindre l'activité de pêche « sous toutes ses formes, pour les professionnels et les amateurs ». Et il demande l'arrêté préfectoral réglementant l'activité nautique - interdiction de la plongée sous-marine, de l'apnée et du mouillage de navires -, ainsi que le balisage des 100 ha par des bouées munies de fanaux.

Le 25 janvier, aux affaires maritimes de Sète, la commission nautique se réunira pour vérifier la compatibilité technique du balisage envisagé. La Ville a inscrit « 50 000 € à son budget », pour le financer, mairie qui mettra à disposition des moyens nautiques pour surveiller le secteur. Dans le triangle permis à la plongée (hors chasse sous-marine), pas plus de cinq bateaux pourront mouiller à la fois. Et sur l'ensemble de la zone, un état « zéro » de la biodiversité sera effectué, puis confronté à un suivi et un bilan au bout des cinq années.



Trois amis qui naviguaient samedi 26 mars en Méditerranée, entre Palavas et Frontignan, ont observé et filmé depuis leur bateau un requin pèlerin de sept mètres. Une image rare.

L'instant est rare, et pour le moins insolite.

Alors qu'ils naviguaient à une dizaine de kilomètres au large, entre Palavas et Frontignan, trois amis ont croisé la route d'un requin de sept mètres. Pendant plusieurs minutes, l'animal a tourné autour de leur embarcation, à quelques dizaines de centimètres sous la surface de l'eau. Un moment qu'ils ont eu le temps d'immortaliser dans une vidéo, filmée avec leur téléphone portable et authentifiée par l'association héraultaise Ailerons.

MIDILIBRE – 30 mars 2016

MIDILIBRE – 18 janvier 2016





**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**Tiphaine RIVIERE**  
**chargée de mission Gestion & Animation - référente Occitanie**  
Antenne Méditerranée - bureau Montpellier  
**Agence française pour la biodiversité**  
C/O DREAL Languedoc Roussillon  
tiphaine.riviere@afbiodiversite.fr  
Tél: 04.34.46.66.58/06.87.91.51.11  
**<http://reseau-languedocmer.n2000.fr>**  
**[www.agence-francaise-biodiversite.fr](http://www.agence-francaise-biodiversite.fr)**

Le 1er janvier 2017, l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France ont regroupé leurs compétences pour créer l'Agence française pour la biodiversité.